

IMPORTANT

- ◆ Lire attentivement la "notice d'information séjours", jointe à ce descriptif.
D'après FFRandonnée IMv12 -Annexe 12 – notice info préalable – août 2022
- ◆ Séjour organisé avec " **Les Hôteliers Randonneurs**",
en formule **Randonnées, encadrées** par l'hôtel "L'Étang du Devin"
et **accompagnées** par un guide expérimenté, diplômé.
L'ordre des randonnées est susceptible de changer selon la météo.

EQUIPEMENT À PRÉVOIR

- ◆ Chaussures de marche montantes, imperméables pour la neige ;
- ◆ Sac à dos et nécessaire à pique-nique, gourde d'eau ou thermos ;
- ◆ Drap-sac ou duvet (couverture fournie) ;
- ◆ Sac de voyage, vêtements chauds, cape de pluie ou de neige, guêtres ;
- ◆ Lunettes de soleil, bonnet, gants, crème solaire ;
- ◆ Pharmacie et trousse de secours personnelles ;
- ◆ Gel hydroalcoolique, masques sanitaires recommandés dans les lieux clos ;
- ◆ Ne pas oublier d'emporter sa licence FFRandonnée 2022/2023,
Sa carte d'identité, sa carte vitale et sa mutuelle santé.


ACCÈS À L'HÔTEL "L'ÉTANG DU DEVIN"

🚗 560 km. Près de l'arrivée, prendre la 2^{ème} route à droite à l'entrée du village "le Bonhomme" en venant du Col du Bonhomme.

Attention : **équipement de neige obligatoire** (4 pneus hiver ou chaînes).

🚆 Ligne Paris-Colmar. Transfert possible assuré par Thérèse, de la gare de Colmar à l'hôtel, le dimanche soir à 17h 15 (à l'arrivée du train de Paris).

Intervenants et partenaires

 EVREUX	ORGANISATEUR Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX	Association affiliée à FFRandonnée et CDRP27 Agrément Jeunesse et Sports N°27905324 Immatriculation Tourisme N°075100382 N° SIRET : 4481176594 00019 - Code APE : 9312Z Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com
Assurance R.C.P GROUPAMA Paris Val de Loire 60 Bd Duhamel du Monceau 45160 OLIVET Contrat N° : 41789295M /0002	Garantie financière GROUPAMA Assurance-crédit & caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Contrat N° : 4000716162/0	



Association Nature et Sentiers
affiliée à :



Du 22 au 28 janvier 2023

Vos animatrices

Monique et Marie-Ange

*vous proposent un séjour raquettes
dans le massif des Vosges*

Randonnées raquettes en étoile autour de notre hôtel situé à 950 m d'altitude au-dessus de Lapoutroie (Haut-Rhin).

Sans portage : uniquement le sac de journée. Parcours guidé et hébergement proposés par notre hôtesse THÉRÈSE.

NIVEAU

Randonnées de moyenne montagne, accessible à toute personne n'ayant jamais pratiqué. Dénivelé cumulé entre 300 et 600 m par jour (montée = descente).

4 à 5 heures de marche en raquettes sur une distance de 12 à 15 km.

Nombre maximum de participants : 10 (8 + 2 animatrices).

TARIF DU SEJOUR : 690,00 €

RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

Dimanche 22 janvier 2023 à partir de 18 heures



Hôtel l'Étang du Devin
68650 LAPOUTROIE

Altitude : 950 m.

Tél. 03 89 47 20 29.

<https://www.etangdevin.com>

TARIF DU SÉJOUR : 690,00 €

Ce prix comprend :

- ♦ **l'hébergement en HÔTEL 2** et 6 jours en pension complète** incluant nuitées, petits déjeuners, pique-niques, dîners avec vin et plats locaux servis à table. Chambres de 2 ou 3 personnes avec salle de bain sur le palier (2 salles de bains avec chacune 2 douches) ;
- ♦ le pot de bienvenue ;
- ♦ **les transferts assurés par Thérèse :**
 - de la gare de Colmar à l'hôtel : à 17 h15 le dimanche soir (à l'arrivée du train)
 - de l'hôtel à l'arrêt de bus de Lapoutroie (10 h 40 en gare), le jour du retour ;
- ♦ les transferts au point de départ de chaque randonnée,
- ♦ **l'encadrement** par un guide professionnel, le prêt des raquettes et des bâtons ;
- ♦ une séance au sauna de l'hôtel (sur réservation) ;
- ♦ la contribution à l'Immatriculation Tourisme fédérale (5,00 €) ;
- ♦ **le défraiement des animatrices** (12,00 €) et la taxe de séjour.

Première prestation : dîner du 1^{er} jour dimanche 22 janvier.

Dernière prestation : petit déjeuner du samedi 28 janvier 2023.

Ce prix ne comprend pas :

- le trajet aller et retour en voiture (covoiturage possible) ou par le train. ;
- les primes d'assurances facultatives (annulation, interruption séjour, bagages) ;
- tout ce qui n'est pas indiqué comme compris dans ce descriptif.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Bulletin d'inscription joint à retourner avant le 24 septembre 2022.

Règlement par 2 chèques à l'ordre de Nature et Sentiers :

- un **1^{er} chèque d'acompte** d'un montant de **230 € + prix de l'assurance** éventuelle, encaissé à l'inscription ;
- un **2^{ème} chèque de solde** de **460 €**, encaissé un mois avant le départ.

Conditions d'annulation, hors garanties assurances

En cas de désistement, des **frais** seront **retenus par Nature et Sentiers** (17,00 € de contribution EIT et forfait animatrices) **et par l'hébergeur :**

- plus de 21 jours **avant la date d'arrivée** : 30% du tarif de l'hôtel ;
- de 20 à 8 jours : 50% du montant ; - de 7 jours à 3 jours : 75% ;
- moins de 3 jours avant l'arrivée : la totalité du prix du séjour hôtelier.

PARCOURS ET SITES

Au sein du Parc du Ballon des Vosges, nous randonnerons dans une nature préservée, à partir de l'Etang du Devin, en passant par le site historique de la Tête des Faux, par le sommet du Brézouard et par le Lac Blanc...



J1. Dimanche 22 janvier 2023 : accueil et présentation autour d'un apéritif.

J2. Lundi 23 : "le Massif de la Tête des Faux"

Sentier de mémoire, haut lieu de la Grande Guerre. Distance : 12 km.

J3. Mardi 24 : "Le Lac Blanc et le Lac Noir"

Après un transfert au Col du Calvaire, parcours sur les crêtes des Vosges avec de somptueux paysages.

J4. Mercredi 25 : "Col du Bonhomme et Col des Bagenelles"

Court transfert au col du Bonhomme et balade en crête entre les 2 cols dans la forêt qui suit l'ancienne frontière franco-allemande.

J5. Jeudi 26 : "Le Surcenord et le Blancrupt"

En passant par les Immerlins, sentier des lutins. Dégustation de vins locaux.

J6. Vendredi 27 : "Le Brézouard "

Déplacement jusqu'au col des Bagenelles (904 m). Départ en raquettes Jusqu'au sommet du Brézouard (1227 m). Vallée du Faurupt.

J7. Samedi 28 janvier : fin du séjour après le petit déjeuner.

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR RAQUETTES DANS LES VOSGES DU 22 AU 28 JANVIER 2023

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Lapoutroie (Vosges)
du dimanche 22 au samedi 28 janvier 2023 au tarif de 690,00 € par personne ;

- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association
ou par courrier : des notices d'information concernant les assurances,
du programme du séjour et des conditions d'inscription.

- ne contracte(nt) pas l'assurance - contracte(nt) l'assurance,
proposée par Groupama - WtWatson ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (230,00 € + €*) x = €,
correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance* éventuelle.
Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès l'inscription ;

- règle(nt) le solde par un 2^{ème} chèque de 460,00 € x..... = €, encaissé
un mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :

- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Bulletin et règlements à retourner avant le 24 septembre 2022 à :
Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR RAQUETTES DANS LES VOSGES DU 22 AU 28 JANVIER 2023

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Lapoutroie (Vosges)
du dimanche 22 au samedi 28 janvier 2023 au tarif de 690,00 € par personne ;

- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association
ou par courrier : des notices d'information concernant les assurances,
du programme du séjour et des conditions d'inscription ;

- ne contracte(nt) pas l'assurance - contracte(nt) l'assurance,
proposée par Groupama - WtWatson ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (230,00 € + €*) x = €
correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance* éventuelle.
Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé à réception ;

- règle(nt) le solde par un 2^{ème} chèque de 460,00 € x..... = €, encaissé
un mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :

- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Deuxième exemplaire du bulletin à compléter et à conserver par le souscripteur

1. **Les séjours sont réservés aux adhérents de Nature et Sentiers** titulaires de la licence FFRandonnée 2022/2023 avec assurances IRA ou FRA. Sous réserve de places disponibles, ouverture possible à d'autres pratiquants licenciés FFRP ou souscripteurs d'un "Passe-Découverte " dont la validité couvre la totalité du séjour.

2. Le fait de s'inscrire à un séjour implique de participer aux randonnées proposées, d'être en bonne condition physique, entraîné à pratiquer la marche sur plusieurs jours consécutifs, muni de l'équipement de base du randonneur.

3. **Des assurances individuelles, facultatives et optionnelles** (annulation, interruption de séjour, bagages...), proposées par l'assureur fédéral "Groupama", **peuvent-être souscrites au moment de l'inscription.**

La notice d'information et le bulletin de souscription sont téléchargeables sur le site de l'association : <https://www.natureentsentiers-evreux.com> en cliquant sur le menu "LES SEJOURS" puis sur le bouton "assurance commune".

Le formulaire de souscription est à compléter, s'il y a lieu, en 2 exemplaires (le 2^{ème} étant à conserver).

Important : ne pas inscrire le n° d'inscription au voyage (inutile dans notre cas) - ne pas souscrire l'option 3 "Assistance Rapatriement" cette garantie est déjà incluse dans la licence IRA ou FRA ou dans le "Passe Découverte".

Interlocuteurs de l'assuré	
Cabinet de courtage Willis Towers Watson Département Sport et Événement Immeuble quai 33 33/34 quai De Dion Bouton – CS70001 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19	Pour la mise en œuvre de la garantie assistance rapatriement : Mutuaide Assistance Tél. : 01 45 16 84 99 (depuis l'étranger +33 1 45 16 84 99) Contrat n° 5369.

4. **Les inscriptions aux séjours sont ouvertes** auprès de Nature et Sentiers dès que tous les adhérents ont reçu par voie électronique ou postale : les descriptifs des séjours, la fiche d'information et les bulletins d'inscription, la proposition d'assurances avec notice d'information et le bulletin de souscription.

Une inscription est prise en compte par l'association si le bulletin d'inscription, complété et signé, est accompagné :

- ▶ **d'un 1er chèque** correspondant à l'**acompte** du séjour et au **montant** de l'assurance (si elle a été souscrite), libellé à l'ordre de *Nature et Sentiers*. Il sera encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- ▶ **d'un 2^{ème} chèque** affecté au **solde** du séjour, à l'ordre de *Nature et Sentiers* qui sera encaissé 1 à 2 mois avant le départ selon les conditions des prestataires ;
- ▶ **du formulaire d'assurance(s) individuelle(s), renseigné en cas de souscription de garantie(s) optionnelle(s) facultative(s).**

Courrier à retourner à : *Nature et Sentiers - Comptoir des Loisirs*
11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

5. **Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées en tenant compte notamment de l'ordre d'arrivée du courrier**, jusqu'à la date limite figurant sur le programme du séjour et sur le bulletin d'inscription.

- ▶ **S'il y a un excédent d'inscriptions, la priorité est donnée aux adhérents supplémentaires :**
 - affiliés à Nature et Sentiers antérieurement à l'année de la dernière assemblée générale ;
 - participant de façon régulière aux activités proposées par l'association ;
 - s'inscrivant à un seul séjour.

▶ **Si le nombre de participants est insuffisant, le séjour pourra être annulé** par les organisateurs (les chèques seront alors restitués aux inscrits).

▶ **En cas de désistement, restent à la charge du participant :**

- Les **sommes engagées par le club** et non récupérables, notamment le montant de l'immatriculation tourisme et les primes d'assurances facultatives souscrites ;

- des **frais variables en fonction de la date d'annulation de l'inscription** selon les conditions de l'hébergeur. Ces frais ne seront pas retenus si la **place est échangée** à partir d'une nouvelle inscription ou **réservée avec l'assurance annulation**, le motif de l'annulation devant entrer dans les clauses du contrat ;

▶ **En cas d'interruption de séjour, les sommes retenues** pourront être **remboursées uniquement par l'assurance** si elle a été souscrite.

Nature et Sentiers. Siège social : Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX.
 Code APE : 9312Z - N° SIRET : 4481176594 00019 Courriel : natureentsentiers.evreux27@gmail.com
 Association bénéficiaire de l'extension de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la FFRP,
 Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.
 Code APE : 9319Z – N° SIRET : 303 588 164 0005.